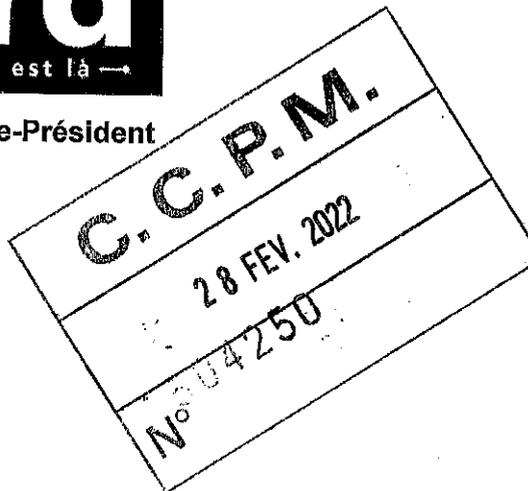


Le Vice-Président



**Monsieur Guislain CAMBIER**  
Président  
Communauté de Communes du  
Pays de Mormal  
18 rue Chevray  
59530 LE QUESNOY

Lille, le **24 FEB. 2022**

*Cher* Monsieur le Président,

Conformément à l'article L.132-7 du Code de l'Urbanisme, vous avez notifié au Département les projets de modification, modification simplifiée N°2 et révision allégée N°4 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CCPM.

Les politiques d'aménagement et d'urbanisme ont un impact majeur sur le territoire. C'est pourquoi le Département porte un intérêt particulier à ces questions.

Concernant l'accès du futur lotissement Route de Le Quesnoy à LOCQUIGNOL, le projet au nord de la RD 33 envisage de conserver l'accès existant qui se trouve sur la parcelle 2153. Or la visibilité côté droit en sortant de la zone à cet endroit n'est que de 45 mètres.

Nous demandons par conséquent la matérialisation de l'accès en limite des parcelles 2149 et 1887, qui portera la visibilité côté droit à 115 mètres (voir carte ci-joint). De plus, ceci permettra de supprimer le possible conflit avec la bande cyclable. La voie de desserte des lots sera évidemment conservée.

Concernant la modification, le Département du Nord demande de procéder à la suppression des emplacements réservés n°2, 3 et 4 sur le territoire de la commune de Taisnières-sur-Hon afin que les parcelles actuellement grevées d'un emplacement réservé et qui n'ont plus vocation à être utilisées par le Département, ne soient plus opposables aux propriétaires concernés. En effet, l'intérêt de maintenir ces emplacements réservés au bénéfice du Département du Nord ne se justifie plus à ce jour en raison de l'abandon du projet de mise aux normes et hors gel avec aménagement cyclable de la RD 932, tel qu'il avait été conçu durant le plan routier départemental 2005-2010.

Je vous remercie de me transmettre un dossier dématérialisé relatif à cette procédure quand celle-ci aura été approuvée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Nicolas SIEGLER**  
Vice-Président chargé de l'Aménagement du  
Territoire et du Canal Seine-Nord Europe



